

Monsieur le Président du Conseil,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Mesdames, Messieurs

Je voudrais tout d'abord exprimer au Président du Conseil de sécurité pour le mois de juillet 2013, le Secrétaire d'État John Kerry, et aux membres du Conseil, les remerciements de la Commission de l'Union africaine (UA) pour l'invitation à prendre part à cette réunion sur la situation en République démocratique (RDC) et la région des Grands Lacs. Mme Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'UA, regrette de ne pouvoir participer personnellement à cette importante réunion qui s'inscrit dans la dynamique visant à mettre en œuvre l'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, signé à Addis Abéba, le 24 février dernier. En effet, le premier des engagements souscrits par la Communauté internationale porte sur le rôle attendu du Conseil de sécurité en relation avec l'importance du soutien à la stabilité à long terme de la RDC et de la région des Grands Lacs. En outre, le Mécanisme de suivi prescrit à la RDC, aux pays limitrophes, aux partenaires régionaux et à la communauté internationale de travailler de façon synchronisée afin de promouvoir les engagements souscrits par les uns et les autres.

L'excellent rapport du Secrétaire Général dont le Conseil est saisi capte bien la dynamique que connaît la région ainsi que les défis qui s'y rattachent.

L'UA voit en cette réunion de haut niveau une expression forte de l'attachement du Gouvernement des États-Unis et des autres pays membres du Conseil à la paix et à la sécurité dans le continent africain et au règlement rapide et durable de la crise

dans l'Est de la RDC en particulier. Cet attachement se manifeste à travers le soutien unanime des membres du Conseil de sécurité aux efforts du Secrétaire général des Nations unies pour mettre en œuvre l'Accord cadre. Je note en effet que la nomination de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs prévue dans l'Accord cadre a eu lieu et je me réjouis à cet égard de la qualité des relations de travail que Madame Mary Robinson entretient avec l'Ambassadeur Boubacar Gaoussou Diarra, Représentant spécial de l'UA pour la région des Grands Lacs. De même, je relève, pour m'en féliciter, l'adoption de l'importante résolution 2098 qui a adapté la MONUSCO à la nouvelle situation, et créé la Brigade d'intervention conformément à la demande des pays de la région et de l'Union africaine. L'UA est reconnaissante à l'Afrique du sud, au Malawi et à la Tanzanie pour leur contribution à la formation de la Brigade en cours de déploiement et d'opérationnalisation.

Mais je dois relever, par ailleurs, qu'au lieu de l'accord tout attendu des négociations que le Président MUSEVENI de l'Ouganda a supervisées à Kampala avec autorité et persévérance, ce sont des affrontements militaires d'envergure entre les Forces armées de la RDC et les éléments du M23 qui imposent leurs sombres perspectives à l'actualité régionale, dirigeant une lumière crue sur tout le chemin qui reste à parcourir pour l'avènement d'une ère nouvelle dans la région.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil

Les communications faites à votre Conseil par le Secrétaire général des Nations unies et par Mme Mary Robinson, son Envoyée spéciale pour la région des Grands Lacs, et par le Président de la Banque mondiale ainsi que celles attendues des Ministres des Affaires étrangères de la RDC, de l'Ouganda et du Rwanda sont toutes importantes pour édifier le Conseil sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire sur le terrain, ainsi que sur l'état de mise en œuvre tant de l'Accord-cadre que de la résolution 2098 du Conseil de sécurité et sur le processus politique en cours. Sur cette toile de fond des réalités du terrain, des enjeux de la situation et de ses perspectives, s'affirment les urgences et les exigences d'un engagement accru et soutenu de la Communauté internationale dans la région des Grands Lacs.

Dans cette perspective, Madame Robinson et l'Ambassadeur DIARRA s'emploient à créer les conditions d'une mise en œuvre efficace et systématique de l'Accord-cadre. Je sais que les autorités congolaises et celles des pays parties au Mécanisme 11+ 4 ont exprimé leur ferme détermination à tenir les engagements auxquels elles ont souscrits et qu'elles s'y investissent. Je sais également que l'accompagnement de l'ensemble de la communauté internationale à la RDC et aux pays de la région ne fera pas défaut, comme en témoignent les initiatives prises aussi bien au niveau des Nations unies qu'à celui des institutions financières internationales et autres partenaires au développement. La réunion consultative sur les approches du développement des pays de la région des Grands Lacs que l'UA, les Nations Unies et

la Banque Mondiale ont organisée ces derniers jours à Addis-Abeba s'inscrit dans cette même cohérence.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

L'Union africaine a la conviction que la dynamique enclenchée par l'Accord cadre et la résolution 2098 du Conseil de sécurité a vocation à ouvrir de nouveaux horizons à l'œuvre de paix, de sécurité et de développement dont la région a le plus grand besoin dans un contexte régional et international favorable. La diligence avec laquelle le Gouvernement de la RDC a mis en place le mécanisme national de suivi et les concertations nationales envisagées sont de bonne augure. Au plan régional, la mobilisation continue des autorités des pays des Grands Lacs et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est aussi le témoignage d'une détermination commune à mettre fin à l'instabilité en vue de consacrer ressources et énergies au développement et à l'intégration. Le prochain Sommet de la Conférence de la CIGRL consacré aux questions de paix et de sécurité et au suivi de la mise en œuvre de l'Accord cadre, dont la préparation est en cours, doit pouvoir capter toutes les attentes et entreprendre les actions concertées nécessaires à la pleine réalisation du potentiel de la région.

La présente séance du Conseil de sécurité des Nations unies venant dans prolongement de la réunion inaugurale du Mécanisme «11 + 4» co-présidée à Addis-Abeba par le Secrétaire Général des Nations Unies et la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, le 26 mai dernier, vient opportunément marquer

une étape qualitative nouvelle dans l'action collective de la Communauté internationale en faveur des peuples et des pays de la région. L'Union Africaine se réjouit de cette initiative et réaffirme son engagement à prendre toute sa part dans cet effort bienvenu au service de la paix, de la sécurité, de la démocratie et du développement dans toute la région des Grands Lacs.

Je vous remercie.